

Département de l'Ain
Téléphone : 04 79 81 70 18
E-mail : mairie@chazey-bons.fr

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du 20 mars 2026.

Nombre de Conseillers

En exercice : 19
Présents : 19
Votants : 19

Objet de la délibération n° D 2026-03 :
Détermination du nombre d'adjoints

Le 20 mars 2026 à 19 heures,

le conseil municipal de la commune de CHAZEY-BONS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Philip LALLEMENT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 16/03/2026.

Étaient présents : BERTHET Floriane, BLOCH Valérie, CASTANEDA Julio, COCHET Chistian, DE SEYSSEL Nicolas, DELBE Dominique, DICORATO Marie, GARNIER Philippe, GROS Sophie, LEANDRO Annabelle, LEGER Thierry, LIEGEOIS Tatianna, MICHAUD Bernard, MICHAUD Cécile, MICHAUD-LAGRANGE Claire, ROSOLEN Annie, SALQUE Jean Michel, VAUTARET Richard.

Secrétaire de séance : LIEGEOIS Tatianna.

Conformément à l'article L2122-2 du CGCT, le conseil municipal détermine le nombre d'adjoints au maire, dans la limite de 30 % de l'effectif légal du conseil.

Considérant que le conseil municipal compte 19 membres il est possible de créer au maximum 5 postes d'adjoints.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

DECIDE la création de cinq postes d'adjoints.

Fait à CHAZEY-BONS, le 20 mars 2026.

Le Maire,
Philip LALLEMENT.

